

parfois avec soin et avec une intention manifeste de les emmagasiner la.

III. — Les stations que nous avons pu déterminer sont nombreuses et ce n'est point ici le lieu de les étudier en détail; restons dans des généralités.

La partie du Maçonnais, riche en silex et qui a dû fournir de cette précieuse matière tous les pays circonvoisins, y compris peut-être même la Suisse, forme une bande large de deux ou trois lieues à peine et qui s'étend le long de la Saône entre Mâcon et Tournus. La configuration du sol jointe à sa richesse minéralogique était extraordinairement favorable à l'établissement, en Maçonnais, de tribus de guerriers ou de chasseurs. La plaine d'alluvions qui borde la Saône devait abonder en gibier de toute sorte. D'autre part, les hauts plateaux jurassiques découpés en escarpements à pic et en promontoires escarpés qui s'avancent comme des proues de navires au-dessus des petites vallées transversales, étaient extrêmement favorables à l'établissement de camps retranchés. En effet, tous les sommets de la côte jurassique sont littéralement semés de silex taillés, qui témoignent d'un long séjour dans ces lieux des populations de l'âge de pierre. Il n'est pas un des promontoires dont nous parlions plus haut qui n'ait été occupé militairement et défendu dans sa partie accessible opposée à l'escarpement, par des fossés et des talus. La plupart de ces travaux, dont les traces sont encore fort apparentes, peuvent être attribués à l'âge de pierre. Mais il faut ajouter que les lieux forts ayant été les mêmes pour tous les hommes, des flots de générations humaines y ont passé, et qu'il n'est pas rare d'y trouver pêle-mêle des débris de tous les temps et de tous les peuples. A la tribu primitive avait succédé la citadelle gauloise,